



Mercredi 10 septembre 2008

Rapport Ferry - 75 000 jeunes en Service Civique : un objectif ambitieux et réaliste, auquel les associations adhèrent !

Nos associations nationales (organisations de jeunes, mouvements d'éducation populaire et associations œuvrant au service de différentes causes), avec le soutien de la CPCA, pleinement concernées par la mise en œuvre du futur service civique, adhèrent largement aux propositions et à la vision de Luc Ferry, présentées ce mercredi 10 septembre, au Président de la République.

Les principales propositions de Luc Ferry sont en phase avec les principes que nous avons soutenus dans un texte collectif transmis à Luc Ferry dans le cadre de son rapport :

- Oui à un service civique qui réponde à la générosité et à l'envie d'engagement des jeunes, et reconnaisse leur pouvoir d'action !
- Oui à un service civique qui se donne les moyens de faire vivre le brassage social !
- Oui à une véritable étape de vie à temps plein d'au moins 6 mois, condition pour que cette expérience permette à chacun de progresser dans son parcours et soit un réel tremplin citoyen et professionnel !
- Oui à un service civique ambitieux, visant 75 000 jeunes (10% d'une classe d'âge), mais soucieux de monter en puissance progressivement pour assurer la qualité des missions et de l'encadrement des jeunes
- Oui à un pilotage du dispositif innovant, associant fortement la société civile, et mobilisant, éventuellement au sein d'une fondation, des associations, des entreprises partenaires, les collectivités locales et l'Etat.

Le Président de la République et le gouvernement ont maintenant entre les mains un rapport opérationnel qui doit déboucher sur une décision politique ferme d'ici la fin 2008. Une suite doit rapidement être donnée à l'actuel « service civil volontaire », si l'on veut rebondir sur l'expérimentation réussie menée par des associations et des collectivités locales.

Nos organisations resteront très vigilantes sur les points suivants :

- L'Etat doit être le financeur majoritaire du futur service civique (au moins 50% du financement) et ce, de manière pluriannuelle. Sans cet engagement financier clair de l'Etat, preuve d'une réelle volonté politique et d'un réel engagement national, les collectivités locales et le secteur privé (entreprises et fondations) ne s'engageront pas.
- Le service civique est une étape de vie à temps plein consacrée à l'intérêt général. Il diffère en cela de l'engagement bénévole, réalisé quelques heures par semaine en marge d'une autre activité. S'il perd son caractère « temps plein » et si l'Etat ne soutient pas la prise en charge financière des jeunes pendant leur service, il ne concernera que l'élite sociale de notre jeunesse.
- Les 10% des jeunes visés par ce service civique doivent être représentatifs de la diversité de la jeunesse de France. Le service civique doit être accessible à tous, et donc proposer des missions diversifiées, reposer sur un système d'information et de communication touchant tous les milieux, et s'assurer que les conditions matérielles sont réunies pour que tous les jeunes puissent s'engager (notamment par une indemnité mensuelle) et choisir, s'ils le souhaitent, un projet dans un autre territoire.

Si le service civique proposé par le gouvernement respecte ces principes et les principaux axes du rapport Ferry, il saura fédérer largement parlementaires de tous bords, élus locaux, organisations de jeunesse, associations et autres acteurs de la société civile : tous, au premier rang desquels nos organisations, sont convaincus de la valeur essentielle d'un service civique ambitieux pour construire notre société de demain et sont prêts à se mobiliser pour en assurer sa réussite.

Signataires : AFEV, AFUJ, AFVP, Anacej, Animafac, Cotravaux, Croix-Rouge Française, FAGE, JOC, Ligue de l'enseignement, MRJC, UFCV, Unis-Cité.

Avec le soutien de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives).

Contact presse du collectif : Unis-Cité, Stephen Cazade, 01 53 41 81 43, 06 76 07 41 00, sczade@uniscite.fr